

RW/933/2022/4088/7103/6

Lot 6

- Le bois qualifié de bordure est identifié sur le terrain par une double flash (ou trait de griffe) - Les opérations d'abattage et de débardage s'effectueront de manière simultanée; par "simultané", on entend que chaque arbre abattu doit être évacué du parterre de la coupe en-déans les 24 heures. - Pas de prorogation possible (coupe en régénération) - Les arbres marqués d'un triangle ou d'un R sont à préserver. - Mesure au compas - Cubage Hauteur/décroissance - Recoupe des grumes à 21m

Nombre d'arbres total	29	--
Volume grumes	388,276	m³
Volume houppiers	0,000	m³
Volume total	388,276	m³
Cube moyen	13 389	dm³
Circonférence moyenne	300,862	cm
Surface de coupe	4,829	ha
Contact	SAINT MARTIN H?l?ne, 0479671886	--
Triage	Triage De Cedrogne	--
Propriétaire	Bruges Cpas	--
Lieu(x)-dit(s)	LA POINTE DU BOIS	--
Vente	Vente du Cantonnement de Vielsalm Jeudi 06 octobre 2022 à 10:30 Restaurant des Contes de Salme Rue Jean Bertholet 6 à 6690 VIELSALM	--
TVA	6 %	--
Certification PEFC	Oui	--

	Douglas Amélioration Normal Normal		Douglas Amélioration Déclassé Normal		Douglas Amélioration Bordure Normal		Sitka Amélioration Normal Normal	
Cat.(cm)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
205	-		-		-		1	4,330
255	1		-		-		-	
265	2		-		-		-	
275	4		-		-		-	
285	1		1		-		-	
295	4		2		-		-	
305	3		-		-		-	
315	2		-		-		-	
325	3		-		-		-	
345	2		-		1		-	
355	1		-		-		-	
385	-	305,898	1	59,948	-	18,100	-	
Total grumes	23	305,898	4	59,948	1	18,100	1	4,330
Houppiers/Taillis	-		-		-		-	